

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mercredi 22 mars 2023 à 20h00**

## ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2022

B/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 15 février 2023

C/ Informations au Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre récemment, en vertu de la délibération prise par l'Assemblée Municipale donnant délégations au Maire, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales :

N°	En date du	Objet	Montant TTC
22-45	01/12/2022	Contrat de services liés au site Internet de la Ville, avec la société GALLIMEDIA. Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2023.	4 060,80 €
22-46	01/12/2022	Contrat de contrôle des équipements radio de la Police municipale (Contrat ACCES) avec la société DESMAREZ. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2023. Il est tacitement reconductible 3 fois 12 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2026.	Redevance annuelle de 636 € TTC pour 9 récepteurs
22-47	01/12/2022	Contrat de maintenance des ascenseurs, avec la société KONE. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 3 novembre 2022. Il est tacitement reconductible 3 fois 12 mois, soit une durée maximale de 4 ans.	5 395,73 € TTC par an pour 4 équipements
22-48	29/11/2022	Convention de mise à disposition annuelle de la piscine de Porcheville, aux établissements scolaires de la commune par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise. La convention de mise à disposition est consentie pour une durée d'un an, à compter du 1er septembre 2022.	10 880 € TTC par an pour 160 créneaux
22-49	15/12/2022	Contrat de mise en propreté des réseaux de buées grasses de la cuisine centrale, et des cuisines Corneille et Couvry, avec la société ASS'AIR. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2023. Il est tacitement reconductible 1 fois 12 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024.	2 592 € TTC par an pour : 3 interventions Cuisine Centrale 2 intervention Cuisine Corneille 2 intervention Cuisine Couvry
22-50	16/12/2022	Contrat d'entretien des caissons d'extraction et CTA, avec la société ASS'AIR. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2023. Il est tacitement reconductible 3 fois 12 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2026.	3 233,40 € TTC par an

N°	En date du	Objet	Montant TTC
22-51	26/12/2022	Avenant 2 de prolongation du contrat de location et de maintenance des photocopieurs multifonctions, avec la société KONICA MINOLTA pour une durée allant du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.	Loyer trimestriel de 4 829,33 € TTC
22-52	26/12/2022	Attribution d'un MAPA à la société PERFORMANCE SYSTÈME INNOVATIONS INFORMATIQUE, pour la prestation « Gestion, maintenance et assistance du parc informatique de la ville de Gargenville ». Le marché prend effet au 1er janvier 2023, pour une durée initiale de 12 mois, tacitement reconductible 3 fois 12 mois.	Maximum : 120 000 € TTC (pour la durée du marché)
22-53	26/12/2022	Contrat de maintenance du logiciel ATAL, avec la société BERGER LEVRAULT. Le contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1er janvier 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2025.	2 262,76 € TTC par an
23-01	10/01/2023	Avenant n°1 à la convention de vérification « SILVER », avec la société BCM FOUUDRE, ayant pour objet l'adjonction de la prestation au Centre Technique Municipal. L'avenant prend effet au 1er janvier 2023, pour une durée initiale d'un an, tacitement reconductible 2 fois 12 mois soit jusqu'au 31 décembre 2025.	Montant forfaitaire annuel de 180 € TTC
23-02	10/01/2023	Avenant n°3 au contrat n°1541/4184, pour la mise en service de la fibre internet et l'abonnement à l'Ecole Molière (28 rue Jean de La Fontaine - 78440 Gargenville), par la société MEDIA COMMUNICATION IDF. L'avenant prend effet dès la mise en service de la fibre, et prend fin au 13 octobre 2024 (date d'échéance du contrat de base).	Abonnement 70,80 € TTC/mois  Frais de mise en service 420 € TTC
23-03	18/01/2023	Contrat pour la remise en service de deux lignes téléphoniques/Internet (Ecole de musique et Groupe Scolaire Jeanne Couvry), et la création d'une ligne téléphonique/Internet (Modulaires GS J. Couvry), avec la société ORANGE. Le contrat prend effet à la date de mise en service des lignes téléphoniques et de l'internet ADSL, pour une durée initiale de 12 mois, tacitement reconductible 3 fois 12 mois.	42 € TTC/mois par ligne  + 6 € TTC/mois de location de Livebox pour les modulaires
23-04	19/01/2023	Contrat de licence de mise à disposition et de maintenance du logiciel Domino Web2 (CT00015138), avec la société ABELIUM COLLECTIVITES. Ce contrat, qui annule et remplace le contrat n°CT00013411, est conclu à partir du 12 décembre 2022, pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois 12 mois.	Installation : 348 € TTC Migration : 588 € TTC Audit/Paramétrage en visio : 330 € TTC Paramétrage en back office : 330 € TTC Formation en visio : 550 € TTC Maintenance : 389,34 € TTC/an
23-05	23/01/2023	Contrat de vente de gaz avec la société ENGIE, pour le Groupe Scolaire Corneille Maternelle, situé au 11 Ter avenue Mademoiselle Dosne - 78440 Gargenville. Le contrat est conclu pour une durée allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.	Terme de Quantité (TQ) : PEG MA + 62,06 € TTC/MWh  Terme de Quantité d'Acheminement : 10,27 € TTC/MWh  Abonnement : 18 € TTC par mois
23-06	24/01/2023	Attribution d'un MAPA à la société RISK CONTROL pour la prestation « Mission de contrôle technique dans le cadre de travaux d'extension et de rénovation de l'école Le Parc à Gargenville ». Le marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification, jusqu'à la réception définitive sans réserve des travaux.	Montant de la mission : 11 595 € TTC
23-07	31/01/2023	Contrat pour la création d'une ligne Internet Pro Initial en ADSL à la Maison des Arts et de la Créativité, avenue Victor Hugo, avec la société ORANGE. Le contrat prend effet à la date de mise en service de la ligne, pour une durée initiale de 12 mois, tacitement reconductible 3 fois 12 mois.	42 € TTC/mois
23-08	01/02/2023	Attribution d'un MAPA à la société PAPETERIES PICHON, pour la prestation « Acquisition de fournitures pédagogiques, de matériels et de supports pédagogiques pour les établissements scolaires, le relais petite enfance et les accueils de loisirs sans hébergement de la ville de Gargenville ». L'accord-cadre est conclu pour une durée allant de sa date de notification (15/02/2023) au 02 juin 2023. Il est tacitement reconductible 2 fois 12 mois, soit jusqu'au 02 juin 2025.	Les prestations seront réglées par application des quantités réellement commandées, avec un maximum de 30 000 € TTC par an

N°	En date du	Objet	Montant TTC
23-09	08/02/2023	Contrat de services Bles BL Connect / I-Parapheur pour les usages Internes Visa Gestion Financière, avec la société BERGER LEVRAULT. Le contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1er décembre 2022, soit jusqu'au 30 novembre 2025.	356,05 € TTC/an
23-10	10/02/2023	Convention avec l'association « Compagnie La Cabane », pour une intervention théâtrale aux Maisonnettes, de la conférence fiction « Tel Paul Valéry » ainsi qu'une nuit sur place à l'issue de la représentation, à l'occasion du Printemps des Poètes. La prestation est prévue pour le 20 mars 2023.	1 500 € TTC
23-11	20/02/2023	Subvention DSIL - Réhabilitation Halle du Marché en locaux associatifs et de services. Durée prévisionnelle des travaux : 10 mois Estimation du coût de l'opération : 1 716 000,00 € HT / 2 059 200 € TTC	Financement prévisionnel : Région IDF : 500 000 € HT Conseil Départemental : 600 000 € HT Dotation de soutien-Etat : 101 072 € HT Autofinancement : 514 928 € HT
23-12	20/02/2023	Subvention DSIL - Rénovation et extension de l'école maternelle du Parc. Durée prévisionnelle des travaux : 14 mois Estimation du coût de l'opération : 1 250 000,00 € HT / 1 500 000 € TTC	Financement prévisionnel : Conseil Départemental : 400 000 € HT Dotation de soutien-Etat : 475 000 € HT Autofinancement : 375 000 € HT
23-13	10/02/2023	Bail de location à partir du 1er décembre 2022 - Logement F3 situé au 23, rue des Près l'Abbé.	Montant de la recette : 594 € mensuels indexables
23-14	16/02/2023	Contrat de vente de gaz avec la société ENGIE, pour les logements situés aux numéros 9 et 11 avenue Mademoiselle Dosne - 78440 Gargenville.	Par logement :  Terme de Quantité (TQ) : PEG MA + 61,08 € TTC/MWh  Terme de Quantité d'Acheminement : 10,27 € TTC/MWh  Abonnement : 20,27 € TTC par mois
23-15	16/02/2023	Avenant n°1 au marché ADELYA - TERRE D'HYGIENE « Fourniture de produits et de petits matériels d'entretien », ayant pour objet de formaliser des changements de références, suite à un arrêt de production de trois produits figurant dans l'offre de base de la société.	Sans incidence financière
23-16	27/02/2023	Avenant n°2 au marché ADELYA - TERRE D'HYGIENE « Fourniture de produits et de petits matériels d'entretien », ayant pour objet de formaliser la hausse des tarifs, résultant de l'augmentation exceptionnelle des prix de certaines matières premières et autres coûts. L'avenant prend effet le 1er février 2023 pour une durée de 6 mois.	Sans incidence financière sur le montant global de l'accord-cadre
23-17	27/02/2023	Avenant n°1 au marché LACOSTE - Dactyl Bureau & Ecole « Fournitures de bureau », ayant pour objet de formaliser la hausse des tarifs, résultant de l'augmentation exceptionnelle des prix de certaines matières premières et autres coûts. L'avenant prend effet le 1er février 2023 pour une durée de 6 mois.	Sans incidence financière sur le montant global de l'accord-cadre

#### D/ Notes de synthèse :

- 1 - Autorisation d'engager, de liquider et de mandater ¼ des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023
- 2 - Inscription à l'inventaire des dépenses d'investissement d'un montant unitaire inférieur à 500 €
- 3 - Budget de la ville - Attribution d'un acompte sur subvention au CCAS pour 2023
- 4 - Fixation des tarifs du séjour à Clécy de l'Accueil de Loisirs « Le Parc » en Juillet 2023

- 5 - Fixation des tarifs du séjour à Clécy du Centre Ados en Juillet 2023
- 6 - Fixation des tarifs du séjour à la ferme d'Écancourt de l'ALSH « La Ruhe » en Août 2023
- 7 - Avenant n° 1 au marché « Entretien ménager des bâtiments de la ville de Gargenville et approvisionnement en consommables »
- 8 - Marché « Entretien ménager des bâtiments communaux et vitreries » - Avenant n° 2 au lot n° 2 « Vitreries »
- 9 - Déménagement de l'école maternelle La Fontaine à compter de la rentrée scolaire 2023
- 10 - Modification de la convention de mise à disposition d'équipements municipaux aux associations dont le siège social est à Gargenville
- 11 - Projet de Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs
- 12 - Adhésion de la Commune de Chambourcy au Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine
- 13 - Recrutement de vacataires

E/ Rapport d'orientations budgétaires 2023

Fait à Gargenville, le 14 mars 2023

Le Maire  
Yann PERRON



Affiché, le 15 mars 2023

Le Maire  
Yann PERRON

